

# CAP MAINTENANCE DES VEHICULES - OPTION VTR

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du **CAP maintenance des véhicules option véhicules de transport routier** (CAP MV-VTR) est chargé de l'entretien courant et de la réparation des véhicules de transport routier : poids lourds, véhicules de transport en commun. Il travaille chez les concessionnaires et agents de marque, dans les réseaux après-vente des constructeurs, les garages indépendants, les parcs d'entretien de véhicules d'administration etc.

**Les activités principales consistent à :**

- savoir réaliser les opérations de maintenance périodique et corrective
- participer au diagnostic sur les véhicules
- réceptionner et restituer le véhicule
- participer à l'organisation de la maintenance

La maintenance des véhicules est en constante évolution. Le titulaire de ce diplôme sera capable d'actualiser régulièrement ses compétences et d'intégrer dans sa pratique professionnelle les acquis de sa formation tout au long de la carrière.



**Prérequis : 16 à 29 ans ou 15 ans en sortant de classe de 3ème**



**Lieu : UFA du lycée Heinrich-Nessel, Haguenau**



**Durée : 2 ans (rentrée en septembre)**



**Rythme d'alternances : 12 semaines de cours à l'UFA (en moyenne 1 semaine / 3)**



**Diplôme de l'Education Nationale**  
**CAP Maintenance de véhicules - option véhicules de transport routier (niveau 3)**

## PROGRAMME

### Enseignement professionnel

- technologie
- construction
- travaux pratiques

### Enseignement général

- mathématiques
- physique-chimie
- français
- histoire-géographie
- langue étrangère
- prévention-santé-environnement
- EPS

## DÉBOUCHÉS

### Poursuite d'études

- **Bac Professionnel Maintenance de véhicules - option véhicules de transport routier** (niv.4 - 2 ans après le CAP)
- **CAP Maintenance de véhicules - option VL** (formation connexe en 1 an après le CAP MV-VTR)

### Emploi

- Mécanicien poids lourds



### CONTACT

**Françoise FOURNIER**  
Chargée de relation entreprises  
francoise.fournier@cfa-academie.fr  
03 88 53 20 21

